

Connaissance et stratégie de rénovation du parc tertiaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Volet 3 : Quels sont les activités et acteurs à cibler en priorité pour agir sur la rénovation ?

Identification des cibles prioritaires



Objectif : identifier quelles sont les branches d'activité les plus énergivores atteignables avec l'effet levier le plus important

Méthode : priorisation effectuée à partir des consommations énergétiques et du nombre de locaux de chaque branche d'activité

Périmètre :

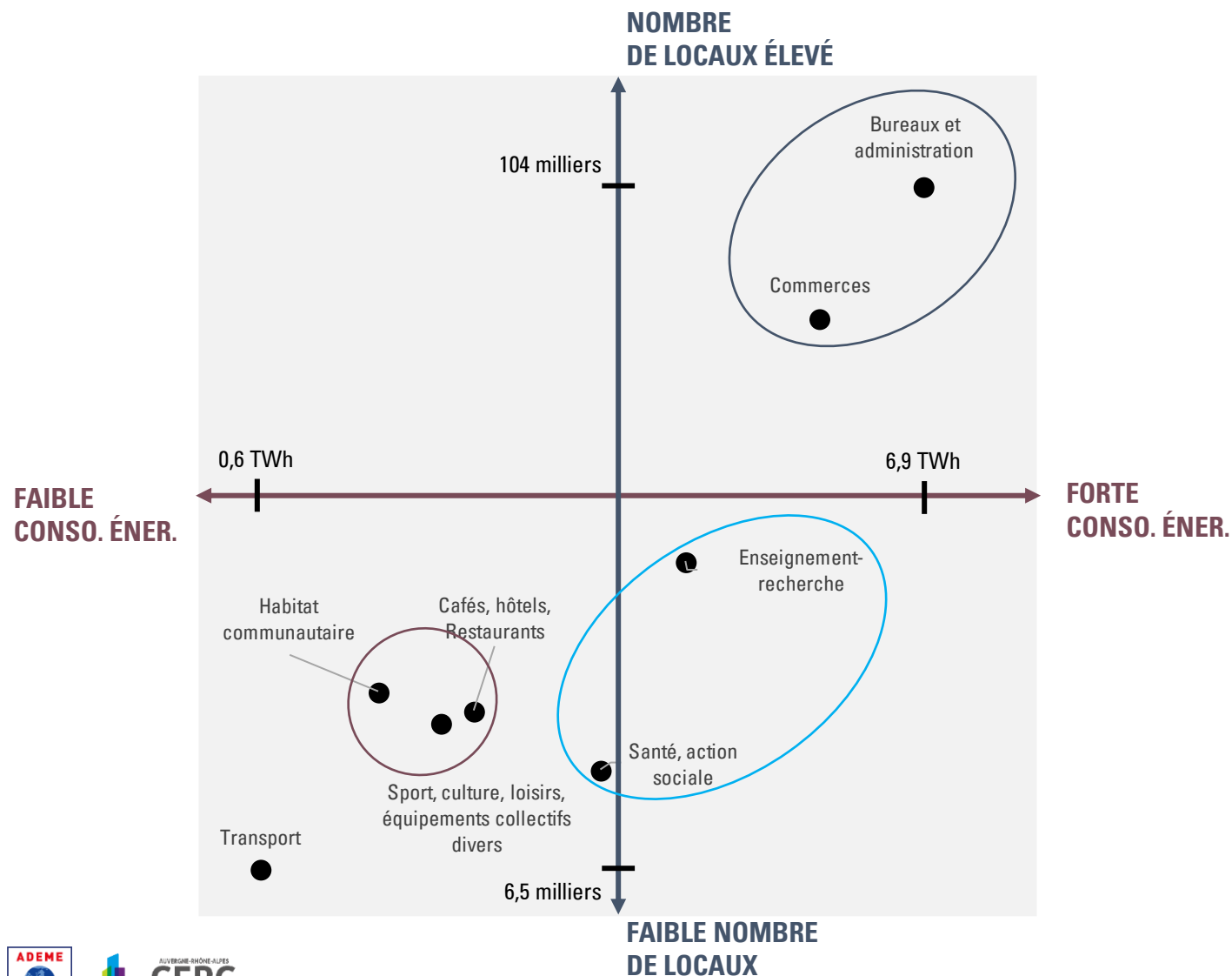
- Tous locaux
- Locaux assujettis au décret tertiaire
- Locaux assujettis privés

Source des données : Livrable « *Analyse régionale du parc tertiaire Auvergne-Rhône-Alpes* »

[Télécharger le livrable](#)

Ensemble des locaux

Tous locaux confondus, Commerces et Bureaux-administration représentent les branches d'actions prioritaires (fortes consommations d'énergie), malgré le grand nombre de locaux à cibler. A l'inverse, l'effet levier paraît intéressant pour le secteur santé-action sociale.



Branches	Niveau d'importance (conso ener)	Effort de ciblage (nb de locaux)
Commerces	++++	++++
Bureaux et administration	++++	++++
Enseignement-recherche	+++	+++
Santé, action sociale	+++	+
Cafés, hôtels, Restaurants	++	++
Sport, culture, loisirs, équipements collectifs divers	++	++
Habitat communautaire	++	++
Transport	+	+

Par département, des efforts à concentrer dans le Rhône pour quasiment toutes les branches d'activité et dans l'Isère sur les locaux de Commerces, Bureaux-administration et Enseignement-recherche.

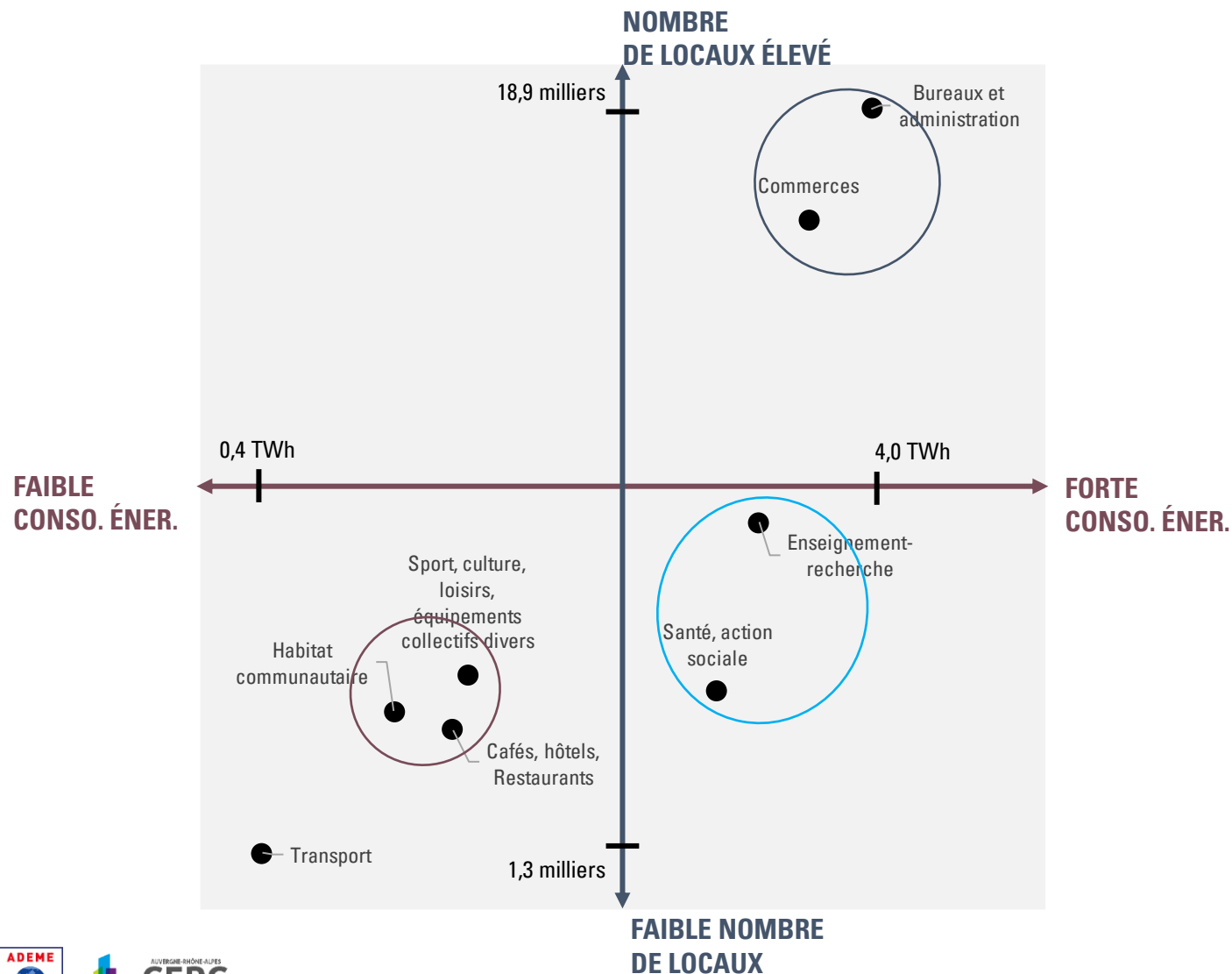
Consommation énergétique (TWh) par branche d'activité et par département :

0<0,25 TWh 0,25<0,5 TWh 0,5<0,75 TWh 0,75<1 TWh ≥1 TWh

Branches d'activité	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74
Commerces						0,9				1,7		0,7
Bureaux et administration						1,0	0,6		0,5	2,1		0,7
Santé, action sociale						0,6				1,2		
Enseignement-recherche						0,8				1,3		
Sport, culture, loisirs, équipements collectifs divers										0,7		
Cafés, hôtels, Restaurants										0,6	0,5	
Habitat communautaire												
Transport												

Locaux assujettis

Sur les locaux assujettis, Commerces et Bureaux-administration demeurent les branches d'actions prioritaires, avec plus de 15 milliers de locaux à cibler dans chacune de ces deux branches. L'effort de ciblage apparaît moindre pour des consommations énergétiques également élevées pour les secteurs d'enseignement-recherche et santé-action sociale.



Branches	Niveau d'importance (conso ener)	Effort de ciblage (nb de locaux)
Commerces	++++	++++
Bureaux et administration	++++	++++
Enseignement-recherche	+++	+++
Santé, action sociale	+++	++
Cafés, hôtels, Restaurants	++	++
Sport, culture, loisirs, équipements collectifs divers	++	++
Habitat communautaire	++	++
Transport	+	+

Locaux assujettis

Sur les locaux assujettis, les efforts sont surtout à concentrer dans le Rhône et l'Isère pour les 4 branches d'activité les plus prioritaires. Dans une moindre mesure, les locaux sport-culture-loisirs rhodaniens et les commerces de Haute-Savoie enregistrent des consommations élevées.

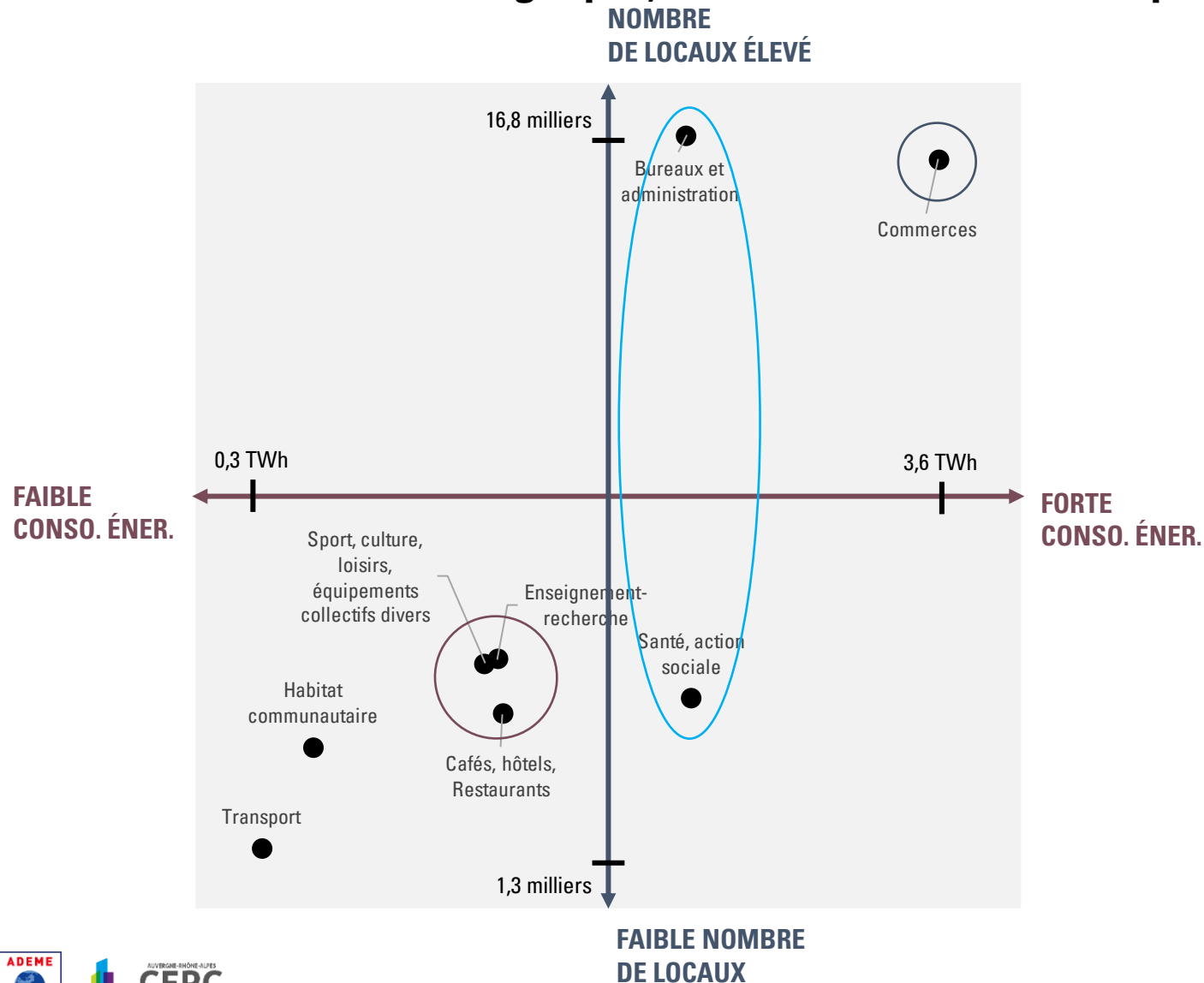
Consommation énergétique (TWh) par branche d'activité et par département :

0<0,2 TWh 0,2<0,4 TWh 0,4<0,6 TWh 0,6<0,8 TWh ≥0,8 TWh

Branches d'activité	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74
Commerces						0,6				1,3		0,4
Bureaux et administration						0,5				1,5		
Santé, action sociale						0,5				1,0		
Enseignement-recherche						0,6				1,1		
Sport, culture, loisirs, équipements collectifs divers										0,6		
Cafés, hôtels, Restaurants												
Habitat communautaire												
Transport												

Locaux assujettis privés

Sur le périmètre des locaux assujettis privés, les Commerces ressortent en 1^{er} sur les consommations d'énergie. La branche Santé-action sociale se situe au même niveau que Bureaux-administration sur les consommations énergétiques, mais avec un nombre de locaux plus faible (effet levier potentiel intéressant).



Branches	Niveau d'importance (conso ener)	Effort de ciblage (nb de locaux)
Commerces	++++	++++
Bureaux et administration	+++	++++
Enseignement-recherche	++	++
Santé, action sociale	+++	++
Cafés, hôtels, Restaurants	++	++
Sport, culture, loisirs, équipements collectifs divers	++	++
Habitat communautaire	+	+
Transport	+	+

Locaux assujettis privés

Sur les locaux assujettis privés, des efforts importants sont à mobiliser dans le Rhône. A un niveau moindre, les consommations énergétiques sont élevées en Isère sur les commerces, bureaux-administration et santé-action sociale, les cafés-hôtels-restaurants de Savoie et les commerces hauts-savoyards.

Consommation énergétique (TWh) par branche d'activité et par département :

0<0,15 TWh 0,15<0,3 TWh 0,3<0,45 TWh 0,45<0,6 TWh ≥0,6 TWh

Branches d'activité	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74
Commerces						0,6				1,3		0,4
Bureaux et administration						0,4				1,1		
Santé, action sociale						0,4				0,7		
Enseignement-recherche										0,6		
Sport, culture, loisirs, équipements collectifs divers										0,5		
Cafés, hôtels, Restaurants										0,4	0,4	
Habitat communautaire												
Transport												

Les cibles prioritaires peuvent se résumer comme suit, avec des efforts majeurs à mener dans le Rhône :

Branche d'activité	Niveau de priorité global (assujettis ou non)	Niveau de priorité sur les assujettis privés	Spécificités de la branche	Lien vers la fiche détaillée
Commerces	Très important, mais ciblage nécessaire	Très important, mais ciblage nécessaire	Activités très variées Usage Electricité spécifique fort Les assujettis privés sont principalement des magasins de grandes et très grandes surfaces (400 m ² et +)	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/URC2hkRFx0
Bureaux et administration	Très important, mais ciblage nécessaire	Important, mais ciblage nécessaire	Usages Climatisation et Electricité spécifique forts	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/C0pr4N4LgQ
Santé, action sociale	Important	Important	Usage ECS fort Concentration des surfaces sur des locaux de grandes tailles	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/0H34XRZwuQ
Enseignement-recherche	Important, mais ciblage nécessaire	Opportunité	Usage chauffage fort Consommation provenant majoritairement des locaux d'enseignement secondaire Concentration des surfaces sur des locaux de grandes tailles	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/R3YYH9SUnQ
Cafés, hôtels, Restaurants	Opportunité	Opportunité	Usage Cuisson fort Hôtels et hébergements similaires concentrent l'essentiel de la consommation	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/cMpbmSiGba
Sport, culture, loisirs, équipements collectifs divers	Opportunité	Opportunité	Usage ECS fort	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/r20D4EIUjR
Habitat communautaire	Opportunité	Peu important	Usages ECS et cuisson forts Part importante de la consommation venant des maisons de retraite	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/sKFuA5hVSj
Transport	Peu important	Peu important	Peu de locaux	https://giecerc.netexplorer.pro/fdl/qKxkfqIxiQ

Etude financée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes



Réalisée par la CERC Auvergne-Rhône-Alpes



04-72-61-06-30 | contact@cercara.fr
www.cercara.fr | www.cerc-actu.com
Suivez-nous : @cerc_ara

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L122-4) et constitue une contre façon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à la quelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Les membres et partenaires de la CERC



AQC Lyon, AURA HLM, BTP Banque Lyon, CCI région Auvergne-Rhône-Alpes, CCI Savoie, CRPI Auvergne, DDT 01, DDT 03, DDT 07, DDT 15, DDT 26, DDT 38, DDT 42, DDT 43, DDT 63, DDT 69, DDT 73, DDT 74, Fédération du BTP 01, Fédération du BTP 03, Fédération du BTP 26/07, Fédération du BTP 38, Fédération du BTP 42, Fédération du BTP 43, Fédération du BTP 63, Fédération du BTP 69, Fédération du BTP 73, Fédération du BTP 74, Fédération des SCOP BTP Auvergne-Rhône-Alpes, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle Habitat FFB AURA, Métropole de Lyon, Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes, Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes, UNGE Rhône-Alpes, UNTEC Rhône-Alpes Auvergne